



CBC-Call32 Business Account

Un meilleur rendement pour vos excédents de liquidités !

Les principales caractéristiques en résumé:

- Le **CBC-Call32 Business Account** est réservé aux clients personnes morales, indépendants et titulaires d'une profession libérale. Le **CBC-Call32 Corporate Account** est réservé aux clients d'un Centre d'entreprises CBC. Le CBC-Call 32 Business Account combine un compte d'épargne CBC-Call32 et un dépôt à terme CBC-Call32. Le CBC-Call32 Corporate Account combine un Compte d'épargne CBC-Call32C et un dépôt à terme CBC-Call32C.
- Vous pouvez **effectuer à tout moment un versement** sur le Compte d'épargne CBC-Call32(C).
- Les avoirs sur le Compte d'épargne CBC-Call32(C) sont **exigibles quotidiennement** en tout ou en partie, moyennant un **préavis de 32 jours** par le biais d'une souscription au Dépôt à terme CBC-Call32(C).
- Le **taux du Compte d'épargne CBC-Call32(C) peut être adapté à tout moment**. Le taux du Dépôt à terme CBC Call 32(C) correspond au taux du Compte d'épargne CBC-Call32(C) au moment du retrait et est fixé pour toute la durée. Les intérêts sont soumis au **précompte mobilier belge de 30%** (actuellement). Pas de frais lié au CBC-Call 32(C).
- **Risque de faillite**
L'ensemble des dépôts que vous détenez auprès de CBC Banque est garanti jusqu'à 100.000 euros au plus par personne, sous certaines conditions. En cas d'insolvabilité de CBC (faillite,...), vous courez le risque de perdre le montant de vos dépôts excédant 100.000 euros. Ce montant peut également être minoré ou converti en actions.
- **Risque d'inflation**
Des hausses de prix continues risquent d'entraîner une dépréciation du montant déposé.

Ce produit vous convient-il ?

Score produit :



Outre la volatilité du marché, le score produit tient compte d'autres considérations, telles que le remboursement du capital, la solvabilité, les risques de marché, le risque de change, la répartition, l'exposition aux devises et la liquidité.

De plus amples informations à ce sujet sont fournies à la section « Score Produit ».

Caractéristiques

FORME D'EMISSION	Compte
DEVISE	EUR
PRINCIPE	<p>Le CBC-Call32 combine un Compte d'épargne CBC-Call32(C) et un Dépôt à terme CBC- Call32(C) destiné à accueillir les excédents structurels de liquidités, et eux seuls, provenant de l'activité professionnelle du client. Bien que le CBC-Call32(C) ait vocation à une certaine stabilité et qu'il ne puisse pas être utilisé comme compte de paiement, il n'en demeure pas moins que les fonds présents sur le Compte d'épargne CBC-Call32(C) peuvent être retirés à tout moment moyennant le respect d'un délai de préavis de 32 jours calendrier. A l'échéance de ce délai, le capital retiré est versé au client.</p> <p>Via la ventilation entre un Compte d'épargne CBC-Call32(C) et un Dépôt à terme CBC-Call32(C), vous pouvez vérifier le montant encore à prélever (solde du Compte d'épargne CBC-Call32(C)), le montant déjà prélevé, ainsi que le moment où l'argent sera versé (encours des Dépôts à terme CBC-Call32(C)).</p>
OUVERTURE /VERSEMENT	<p>CONDITIONS :</p> <p>Le Compte d'épargne CBC-Call32(C) peut uniquement être ouvert au nom de personnes morales, d'indépendants et de titulaires d'une profession libérale.</p> <p>Seuls sont autorisés les versements d'excédents structurels de liquidités provenant de l'activité professionnelle du titulaire. Les établissements de crédit et autres établissements financiers ne peuvent pas ouvrir de Compte d'épargne CBC-Call32(C).</p> <p>MONTANT MAXIMUM ET MONTANT MINIMUM :</p> <p>Un montant initial de 100.000 EUR minimum doit obligatoirement être versé sur le Compte d'épargne CBC-Call32(C) ; au-delà de ce montant, tous les multiples de 0,01 EUR sont autorisés. Les versements supplémentaires peuvent être effectués à tout moment et pour tout montant. A aucun moment, le solde total sur les Comptes d'épargne CBC-Call32(C) d'un client ne peut excéder le montant maximum de 5.000.000 EUR par client.</p> <p>La nature du produit demande que les montants sur le Compte d'épargne CBC-Call32(C) soient relativement stables. Cela implique que, dans des conditions normales d'utilisation, le nombre et le montant des retraits soient limités par rapport à l'encours.</p>
RETRAIT	<p>Les avoirs en Compte d'épargne CBC-Call32(C) peuvent faire l'objet de retraits quotidiens. Chaque prélèvement sera d'au moins 20 000 EUR. Le montant prélevé est mis à disposition 32 jours civils après l'ordre de retrait.</p> <p>ORDRE DE RETRAIT</p> <p>Les ordres de retrait au débit du Compte d'épargne CBC-Call32(C) doivent être donnés à l'agence bancaire CBC.</p> <p>À la suite de l'ordre de retrait du Compte d'épargne CBC-Call32, un Dépôt à terme CBC-Call32(C) est souscrit par débit du Compte d'épargne CBC-Call32(C) qui fait l'objet du prélèvement.</p> <p>Le Dépôt à terme CBC-Call32(C) présente les caractéristiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le capital est identique au montant du retrait; • la date de début est identique à la date de l'ordre si celui-ci est donné avant 15h00 à l'agence bancaire CBC, dans le cas contraire la date de début du placement sera le jour ouvrable bancaire suivant); • la durée du dépôt est de 32 jours civils. L'échéance ne doit pas nécessairement être un jour ouvrable bancaire.
LIQUIDATION Compte d'épargne CBC- CALL 32	<p>Le Compte d'épargne CBC-Call32(C) peut être liquidé à la demande. Si le capital s'élève au moins à 20.000 EUR, le solde du Compte d'épargne CBC-Call32(C) est alors investi dans un dernier Dépôt à terme CBC-Call32(C) et le compte d'épargne est clôturé.</p>
REGLEMENT	<p>Plus d'informations sur le produit, les conditions et les risques sont fournis dans le Règlement CBC Call 32. Ces informations sont disponibles gratuitement à votre agence bancaire CBC ou sur le site www.cbc.be</p>

Rendement

TAUX D'INTÉRÊT

Compte d'épargne CBC-Call32(C)

Tout versement sur le Compte d'épargne CBC-Call32(C) produit des intérêts dès le premier jour calendrier suivant la date du versement.

Pour connaître la rémunération en intérêt (en base annuelle et en pourcentage brut) applicable sur le compte d'épargne CBC-Call32(C), prenez contact avec votre agence CBC. Il n'y a pas de coûts liés au compte d'épargne CBC-Call 32(C).

La rémunération en intérêts est susceptible d'être modifiée à tout moment. Une modification de la rémunération en intérêts a un effet immédiat sur le solde en cours.

Les intérêts sont calculés selon la formule intérêt de base multiplié par (nombre de jours calendrier/365). L'intérêt de base est calculé, jour par jour, sur une année civile (365 jours ou 366 les années bissextiles). Les intérêts sont versés le dernier jour ouvrable bancaire de chaque trimestre, avec pour date valeur le premier jour civil du trimestre suivant.

Les intérêts du Compte d'épargne CBC-Call32(C) peuvent être versés sur le Compte d'épargne CBC-Call32(C) et sont alors soumis aux mêmes conditions que les autres versements. Les intérêts peuvent également être versés sur un compte à vue chez CBC Banque.

Dépôt à terme CBC-Call32(C)

La rémunération en intérêts sur le Dépôt à terme CBC-Call32(C) est la même que la rémunération applicable au Compte d'épargne CBC-Call32(C) concerné, à la date initiale du Dépôt à terme CBC-Call32(C).

Les intérêts sont calculés selon la formule intérêt de base multiplié par (32/365). Les intérêts sont versés à l'échéance du Dépôt à terme CBC-Call32(C).

EXEMPLE

Supposons les hypothèses suivantes : versement de 100.000 EUR le 20-09-2023 sur le Compte d'épargne CBC-Call32(C) ; le taux d'intérêt applicable le 20-09-2023 au Compte d'épargne CBC-Call32(C) s'élève à 0,05%* ; baisse du taux à 0,00%* à partir du 23-10-2024 ; retrait de 20.000 EUR le 01-01-2025.

Les intérêts s'établiront comme suit : les avoirs en compte d'épargne produiront un intérêt s'élevant à 0,05% du 21-09-2023 au 22-10-2024 et à 0,00% à partir du 23-10-2024 ; les 20.000 € placés en dépôt à terme le 01-01-2025 produiront un intérêt s'élevant à 0,00%.

* Taux d'intérêt sur une base annuelle et avant précompte mobilier. Il n'y a pas de coûts liés au compte d'épargne CBC-Call 32.

Risque

RISQUE DE FAILLITE

Ce produit bénéficie de la garantie du règlement belge de protection des dépôts. Cette protection s'enclenche si CBC Banque devait ne plus être en mesure de restituer les dépôts réclamés et s'élève actuellement à 100 000 euros au maximum par personne sous conditions pour tous les dépôts détenus auprès de CBC Banque. De plus amples informations sur le règlement de protection des dépôts sont fournies dans la brochure CBC intitulée "Protection des dépôts et des instruments financiers en Belgique", qui peut être obtenue dans les agences CBC ou sur www.cbc.be/protectiondesdepots. Pour les dépôts supérieurs à ce montant maximal de 100 000 euros, l'épargnant s'expose au risque d'insolvabilité de CBC, si CBC faisait l'objet d'une procédure d'insolvabilité ou d'assainissement (comme une faillite) et n'était plus en mesure de rembourser ses dépôts. En cas de faillite ou de risque de faillite de CBC, l'épargnant court le risque de perdre son épargne ou d'être soumis à une réduction/conversion en actions (Bail-in) du montant de la créance qu'il détient auprès de l'institution financière au-delà du montant de 100 000 euros qui est couvert par la garantie des dépôts.

RISQUE D'INFLATION

Ce compte d'épargne comporte aussi un risque d'inflation, dans la mesure où des hausses de prix continues risquent d'entraîner une dépréciation du montant déposé.

Score produit

SCORE PRODUIT

1 sur une échelle de 1 (profil le plus défensif) à 7 (profil le plus dynamique). Pour de plus amples explications sur les facteurs déterminants des scores produit, nous vous renvoyons au site www.cbc.be/scoreproduit.

En cas de changement d'évaluation des facteurs déterminants en raison des conditions de marché, le score produit peut être adapté en conséquence. Les investisseurs seront informés par les canaux de communication usuels de toute modification du profil de risque (le score produit 1 correspond à un profil de risque très défensif, le score produit 2-3 à un profil de risque défensif, le score produit 4-5 à un profil de risque dynamique et le score produit 6-7 à un profil de risque très dynamique).

Frais

OUVERTURE

Néant.

GESTION

Néant.

LIQUIDATION

Néant.

CORRESPONDANCE

Imprimer et envoyer les extraits de compte par la poste : 2,50 euro/mois, fréquence mensuelle – 25 euro/mois, fréquence journalière.

Liquidité

EXIGIBILITÉ

Les avoirs sur le Compte d'épargne CBC-Call32(C) sont exigibles à tout moment; ceci implique un investissement dans un Dépôt à terme CBC-Call32(C) d'une durée de 32 jours civils, après quoi le montant est mis à disposition sur un compte à vue chez CBC Banque ou sur un Compte d'épargne CBC au nom du titulaire. Chaque prélèvement sera d'au moins 20 000 EUR.

Le Dépôt à terme CBC-Call32(C) ne peut être liquidé par anticipation.

Fiscalité

GÉNÉRALITÉS

Le traitement fiscal dépend de la situation personnelle du client et est sujet à modification.

PRÉCOMPTE MOBILIER

Les intérêts du Compte d'épargne CBC-Call32(C) et du Dépôt à terme CBC-Call32(C) sont soumis au précompte mobilier belge de 30% sur le montant des intérêts bruts.

Certains investisseurs peuvent toutefois prétendre à une exonération sous certaines conditions.

ÉCHANGE

D'INFORMATIONS

Dans le cadre de la lutte contre la fraude fiscale internationale, CBC Banque a le devoir de vérifier dans quels pays ses clients sont assujettis à l'impôt. Les clients ayant leur résidence fiscale à l'étranger et détenant chez CBC Banque certains produits, parmi lesquels le Compte d'épargne CBC Call32(C) et le dépôt à terme CBC Call32(C), peuvent être déclarés chaque année aux autorités locales. Outre les données d'identité de ces clients, le numéro de compte, le solde du compte, la valeur du compte, les revenus bruts et tout produit brut éventuel seront également déclarés.

Pour plus de renseignements, adressez-vous à votre agence bancaire CBC.

En cas de plainte, vous pouvez vous adresser à gestiondesplaintes@cbc.be ; tél : 081 803 163, Fax 081 803 986 ou ombudsman@ombudsfin.be.

Profil de risque du client

Surfez sur www.cbc.be/profilderisque pour obtenir la liste des profils de risque.

Lexique

Surfez sur www.cbc.be/lexique, afin de consulter notre lexique de termes financiers et économiques.

Contact : CBC Live (les jours ouvrables de 8h à 20h et le samedi de 9h à 17h)

E-mail : info@cbc.be

La présente fiche produit contient uniquement des informations à des fins de marketing. Elle n'a aucune valeur de conseil ou de recherche en investissement mais présente uniquement un résumé des caractéristiques du produit. Les informations étaient valables au moment de la rédaction et n'offrent aucune garantie pour l'avenir. Pour des informations plus détaillées sur ce produit et les conditions, consultez le Règlement CBC-Call, disponible dans votre agence bancaire CBC. Le service financier est assuré par CBC Banque SA. La fiche est soumise au droit belge et relève de la juridiction exclusive des tribunaux belges.

Éditeur responsable : CBC Banque, société anonyme, ayant son siège social à 5000 Namur, Avenue Albert 1er 60, TVA BE 0403.211.380, RPM Liège – division Namur - FSMA 017588 A